

(3) Enfin, en ce qui concerne la relation A-B, il est frappant de constater que l'argumentation se donne un auditoire (intention de A) et, par là, ne cesse de s'inquiéter de la cohésion de cet auditoire et de son élargissement possible ("position" de la réaction de B dans le discours); A et B ne cessent de fonctionner, réciproquement, dans la production du discours. Ce fait se tire d'ailleurs de ce qui vient d'être dit sur l'usage du conflit. Par contre, dans le cas du mythe, la situation est différente: le discours "émerge" de l'auditoire, et y retourne, sans que la nature, ni l'extension de cet auditoire soit en question dans le discours lui-même (bien qu'il le soit par l'existence même du discours), ce qui revient à dire qu'il n'y a pas de A, ou que tout B est à la fois A et B. Dans l'argumentation, à la limite, cette identification existe aussi, mais comme possible, en tant qu'elle est seulement visée. Dans le mythe, l'universel est au départ et à l'arrivée (universel à l'échelle du groupe conscient de son identité et qui exclut ce qui n'est pas lui); dans l'argumentation, il est à l'arrivée, mais comme idéal. On objectera qu'un mythe ne peut être dit par n'importe qui, qu'il est l'apanage d'un sous-groupe ou d'un individu rituel; c'est vrai, à ceci près qu'au moment où il est dit, il est déjà fait, qu'il n'est que répété et que sa répétition, par le fait qu'elle est spécialisée, manifeste précisément, par un effet de retour, la cohérence ou l'organisation du groupe qui la rend possible, et que le mythe émis par le groupe, a pour but de justifier et de conserver. L'argumentation, elle, de même qu'elle thématise le conflit, thématise la question de l'organisation de l'auditoire, et le particulier comme problème.

III. CONCLUSION

Les habitudes académiques demandent que l'on conclue, c'est-à-dire que l'on ferme le discours tenu, en en restituant, sous forme concise, les articulations et le sens visé. Or, en ce qui nous concerne, et bien plus, en ce qui concerne la recherche elle-même, le problème d'une théorie de l'argumentation reste ouvert; et la forme des remarques présentées dans ces quelques pages, de même que leur insertion dans un plan de travail collectif et pluri-disciplinaire, exigent qu'en lieu de conclusion, cette ouverture soit manifestée par des questions posées; certaines, par la réponse qu'on pourrait leur apporter, permettront de préciser, plus d'un point abordé ici trop rapidement.

1. La solution du problème du corpus ne peut que rester provisoire. Dans l'état actuel des recherches, aucun critère strict ne permet encore de décider autrement qu'à priori ou, sinon de l'extérieur si un texte donné est, ou non, argumentatif. Toutefois, il semble qu'une analyse plus poussée d'une part de ce que peut signifier le caractère "formel" de ce que nous avons appelé "finalité spécifique" de l'argumentation, d'autre part du rôle considérable joué par l'auditoire, (non pas tant, comme semble l'affirmer Perelman, comme entité concrète dont le mode d'adhésion serait constitutif de la spécificité du discours, ce qui serait impossible à montrer, sinon hors du discours, mais comme une "position" rendue signifiante par le mécanisme même du discours, et constituant un de ses éléments essentiels), pourrait nous permettre une approche de ce critère.

2. En ce qui concerne la bibliographie, on pourra s'étonner de voir cités les recherches de Perelman, malgré la remarque de la page 2 . En fait, nous l'avons rencontré en cours de rédaction, car ses idées ont fait l'objet d'une étude au Centre de Sémiologie, et les catégories qu'il propose nous ont servi à donner un nom à ce qui n'était encore qu'éléments mal distingués quelles que soient les distances qu'il soit licite de prendre à leur égard. En ce qui concerne l'histoire du problème de l'argumentation, non pour la connaître en elle-même mais pour y chercher ce qui pourrait nous être utile, on pourrait suggérer une étude de la pensée des Sophistes grecs pour ne pas parler d'Aristote qui fait l'objet du Cahier No 2 sur le rôle du discours dans la vie sociale et politique, dans la mesure où leur oeuvre est une réflexion sur un problème qui naît (ou dont les conditions historiques sont remplies pour qu'il naisse) en même temps qu'elle.

3. La dicotomie proposée p.3 entre deux types d'argumentation pose un problème qu'il faudra résoudre: on peut se demander si, dans le second cas, il s'agit encore d'argumentation, ou si on n'est pas, déjà, en présence d'une structure de dialogue dans la mesure où ce n'est pas la solution qui est contenue au début du discours, (ce que le locuteur veut faire admettre à l'auditoire), mais la question, ou plus précisément, le problème, dont le discours a pour but d'explicitier toute la dialectique possible, jusqu'à la construction d'un système nécessaire; ce système ne serait alors pas celui d'un seul discours, mais d'une constellation indéfinie de discours dont la nécessité serait au point de convergence, jamais complètement réalisée, toujours visée. (1).

Cette dernière remarque renvoie d'ailleurs implicitement à la question du discours philosophique dans l'intention de rompre (peut-être n'est-il pas absurde de le penser?) avec une dicotomie fort gênante ou fort commode selon les points de vue, mais certainement trop simple, celle qui oppose discours scientifique (mis à part le pur formalisme démonstratif) et discours philosophique, au nom de deux conceptions opposées de la vérité, et de deux options méthodologiques irréconciliables (comme si action et langage humain pouvaient être découpés en champs parfaitement hétérogènes). Ces deux types de discours renvoient, l'un et l'autre et à l'idée d'argumentation, et à celle de dialogue. Peut-être pourrait-on aborder le problème de leur différence en explicitant les modes particuliers selon lesquels chacun "joue" avec le dialogue.

4. En reprenant l'idée du caractère "formel" de la finalité spécifique de l'argumentation, et en reconstruisant déductivement (1) certains argumentèmes, on est frappé de constater que la déduction n'est pas là pour engendrer une conclusion (la proposition désignée par le dernier "pas" de la déduction), mais que sa fonction est, bien plus, de renvoyer, en le mettant en évidence, à celui qui en asserte les termes et en règle le déroulement, ou de montrer qu'un contre-discours de l'adversaire est contradictoire (insoutenable). Dans le contexte démonstratif, une fois la conclusion construite, la séquence qui l'engendre peut être effacée, mais la conclusion est gardée. Ici, c'est toute la déduction dans son entier qui peut disparaître (conclusion comprise) en tant qu'elle n'est qu'un moyen pour faire apparaître les pôles d'un conflit. La question qui se pose est celle de la structure de cette "méta-logique" du dialogue truqué ou du conflit (2), qui, elle, n'est pas tributaire des définitions habituelles des relations déductives.

(1) En utilisant la méthode 1 la déduction naturelle telle qu'elle est exposée sous: Grize J-B, Logique moderne I, Paris, Mouton, 1969

(2) Voir en particulier Kotarbinski T. L'Eristique, cas particulier de la Théorie de la lutte. Logique et Analyse, 1963, 21-24, p. 19

On retrouve d'ailleurs le même problème en analysant le rôle ou le sens de la vérité dans l'argumentation. Il semble que celle-ci n'y soit nullement extensionnelle (valeur de "référence"), et qu'on soit en présence d'une situation de ce type: "J'accepte p (p est vrai) parce que A le dit, et qu'il dit qu'il me le dit". On connaît l'exemple bien connu: "En vérité, en vérité, Je vous le dit...!".

En imaginant, très ambitieusement et donc très naïvement (il faut spéculer beaucoup pour trouver peu!) le champ d'une logique non extensionnelle de l'argumentation, on peut faire les remarques suivantes, remarques qui sont autant de questions:

(a) Le modèle de la déduction naturelle est très utile (sans compter l'avantage qu'il a d'être déjà fait), pour formaliser ce qui semble pouvoir être interprété comme des arguments déductifs insérés dans l'ensemble d'un discours argumentatif. Mais une difficulté apparaît immédiatement: la logique de la déduction, même non-classique se réfère toujours aux conditions extensionnelles de la vérité. Il y a donc contradiction entre le but proposé et le désir de pouvoir conserver les relations déductives, relations qui ne sont probablement pas seulement une invention de savant.

(b) Nous avons constaté, après plusieurs essais sur différents discours (preuve de l'immortalité de l'âme du Phèdre de Platon, Principes de la philosophie de Descartes de Spinoza, textes publicitaires, un discours électoral de Pompidou) que l'argument déductif (compte tenu de la part d'arbitraire impliquée dans une telle reconstruction) est toujours utilisé pour quelque chose qui le dépasse, et qu'il s'insère dans ce que nous avons appelé, faute de savoir encore ce qu'elle est, une "métalogique", constituée, du moins à première vue, de jugements ou d'assertions sur des énoncés (ceux de la déduction, entre autre) à l'intérieur d'une polémique du locuteur avec ses auditoires (ceux auxquels il s'adresse, ou ceux auxquels il se réfère), assertions modalisées et peut-être garanties par des "schémas d'axiomes" implicites dont le contenu renvoie aux "patterns"

psycho-sociaux du contexte historique, et qui sont susceptibles de toutes lesinstanciations nécessaires à l'architecture du discours. Nous ne savons rien sur le jeu de ces méta-jugements ni sur la construction de ces propositions à contenu normatif, ni sur leur dépendance réciproque, sinon qu'on sort vraisemblablement des cadres de la logique déductive.

(c) D'autre part, si on se tourne vers l'autre extrémité de la chaîne logique, au niveau des propositions atomiques (celles qui sont utilisées dans la déduction), et de leurs relations internes, on constate que l'on sort également du champ de l'analyse logique habituelle: en effet, l'utilisation de l'analyse fonctionnelle exige une telle part de choix arbitraires que le résultat obtenu est pure fantaisie. C'est le problème même de la prédication qui doit être reconsidéré, (1) et ceci, à partir d'une analyse systématique des relations.

On pourrait faire alors les hypothèses de travail suivantes : à supposer qu'il existe, dans l'argumentation, des schèmes déductifs et qu'ils puissent être formalisés par les techniques existantes, peut-être ne serait-il pas vain, une fois définis (en partie) les éléments et les relations spécifiques de chacun des deux champs qui bornent ces schèmes, du côté de l'élémentaire et du côté des méta-structures, de postuler que ceux-ci sont inter-dépendants, ou qu'ils interagissent et d'en montrer la construction réciproque. Pour ce faire, sera-t-il nécessaire de renoncer à la démarche analytique qui est, depuis toujours, celle de la logique (reconstruire le complexe à partir de l'élémentaire)? De même, une manière de se simplifier apparemment la tâche serait de classer l'élémentaire dans la sémantique, accordant à l'autre champ la dimension pragmatique. Mais cette

(1) J. Vuillemin, dans De la logique à la théologie, Paris, Flammarion, 1967, p.44, reprend, dans ce sens, la théorie des Catégories d'Aristote.

classification peut-elle avoir un autre sens (hormis dans le contexte précis où elle a été inventée) que de donner un nom à ce qu'on ignore?

5. La notion de discours telle qu'elle est définie p.22 exige d'être reprise, car elle semble faire appel à un postulat qui identifie cette notion à celle d'argumentation. Ce postulat est certainement trop fort. Toutefois la question se pose de savoir si on peut parler d'argumentation hors de la production du discours argumentatif. Ou, en d'autres termes, si on voit clairement qu'il est nécessaire d'opposer texte et discours, ne serait-ce que par le fait que le découpage en segments linguistiques ne correspond pas au découpage en propositions logiques, il est beaucoup plus difficile de tirer au clair ce qui est généralement de l'ordre du discours et ce qui, spécifiquement, constitue l'argumentation comme un ensemble de mécanismes qu'on peut appeler logiques.

Sans vouloir être renvoyé, pour de bonnes raisons, au problème des rapports entre langage et pensée, problème qu'aussi bien les linguistes que les logiciens se sont efforcés d'escamoter, il est manifeste, toutefois, à première analyse, que discours renvoie à langage et que mécanismes argumentatifs renvoient à pensée, mais qu'on peut admettre aussi que cette dicotomie est trop simple pour être vraie. Admettons provisoirement que le discours, objet de la sémiologie, est un système de valeurs interdépendantes dont la construction décelable au niveau linguistique, consiste en "jeux" de langage, à partir de la grammaire, et que les jeux sont conditionnés, dans leur forme, par des mécanismes opératoires du sujet. Mais on peut se demander par contre si ce qui fait la spécificité de la logique argumentative (par rapport à la démonstration) ne serait pas d'être non pas donnée, ou manifestée, dans un discours, mais d'être faite par, ou à travers le discours-médiateur, et en fonction d'une visée préalable.

APPENDICE I

ESSAIS D'ANALYSE

Les remarques qui suivent montreront qu'il est sans doute fort prétentieux de parler de résultats. Certaines des méthodes mentionnées p.3 et 4 ont été utilisées, mais pas de façon systématique et sur des textes trop peu nombreux pour qu'il soit possible d'en tirer quoi que ce soit de définitif. Tout au plus ces applications ont-elles servi en cours de travail à pressentir leurs limites, de même que l'inexistence d'une approche suffisamment adaptée à l'objet visé; tout au plus ont-elles donc "donné à penser" dans un domaine où il faut inventer. Nous les mentionnons rapidement comme autant de tentatives qui pourraient être reprises; après les avoir triées nous ne conservons que celles qui semblent entrer dans le cadre des recherches actuelles du Centre. Les quelques éléments qu'on peut en tirer ne dépassent pas le niveau de la suggestion, mais il est permis d'espérer pouvoir les reformuler un jour dans un langage plus adéquat et plus universel.

1. Parties

Nous nous sommes, ici, inspirés très grossièrement des méthodes à disposition, nous contentant de retenir surtout les notions de "situation" et d' "acteur" fonctionnant comme opérateur de transformation, encore que cette dernière idée soit restée très vague. On peut constater que de nombreux textes publicitaires sont construits de la même manière.

Ils présentent:

- a) une structure linéaire correspondant à un procès, avec un début et une fin,
- b) une situation initiale qui peut être soit explicitement négative, soit faussement ou apparemment positive, soit difficilement positive, ou qui doit l'être, ou qui risque de ne l'être pas, donc, en général, codée négativement.
- c) une situation finale à réaliser, codée positivement, selon les modes correspondant au codage de la situation initiale,
- d) une ou des valeurs justifiant cette fin (elles sont généralement implicites),
- e) un acteur, le "tu" en adresse directe, ou, indirectement, le lecteur, acheteur potentiel; celui-ci a apparemment le choix entre deux possibilités d'action, la mauvaise qui ne changera rien ou qui aggravera la situation de départ, la bonne (acheter X) qui, non seulement transforme la situation, mais encore le valorise lui-même,
- f) un adjuvant, le produit X,
- g) une explication: ... parce que X est le seul produit qui permet la transformation,
- h) une méta-explication: qui permet la généralisation (elle n'est pas toujours explicitement posée comme telle): soit on part d'une situation initiale générale et on montre que la transformation peut se faire sur un de ses éléments, donc qu'elle peut se faire sur tous; soit on part d'une situation particulière, et on montre que se faisant sur elle, la transformation se fera sur d'autres semblables, ou sur d'autres qui la contiennent, ou sur toute autre dont la situation présentée est exemplaire (passage du fait à la norme). Etc.

L'analyse d'un texte publicitaire (Provins) nous a, de plus permis de lui appliquer le schéma du mythe défini par Greimas (1).

(1) Greimas: Op. cit., p. 180

2. Propositions

(1) Application de la "déduction naturelle" à des textes publicitaires: En tentant de reconstruire les propositions du texte selon une ordonnance démonstrative, (à l'aide, il faut le noter, d'une certaine part d'arbitraire) on constate que:

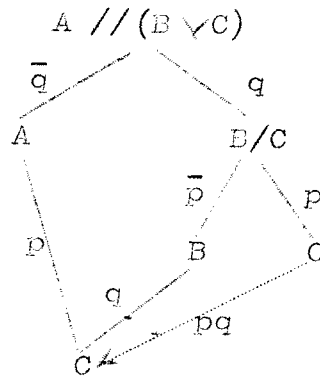
- (a) il faut ajouter une ou plusieurs prémisses fonctionnant comme axiomes, qui ne sont pas dans le texte (il arrive qu'on les retrouve, par exemple, dans le titre), dont le contenu est une définition, un lieu commun, une évidence, etc.,
- (b) que tout le texte n'entre pas dans le schéma déductif, c'est-à-dire qu'une partie assez considérable de l'ensemble, sert à justifier, présenter une proposition de fait qui, elle, constitue un "pas" de la déduction, et qui pose l'existence de la marchandise dont le texte a pour but de provoquer l'attente,
- (c) qu'il arrive que la conclusion ne soit pas donnée dans le texte (ou incomplètement), laissée ainsi à l'apparente liberté du lecteur.

(2) Combinatoire

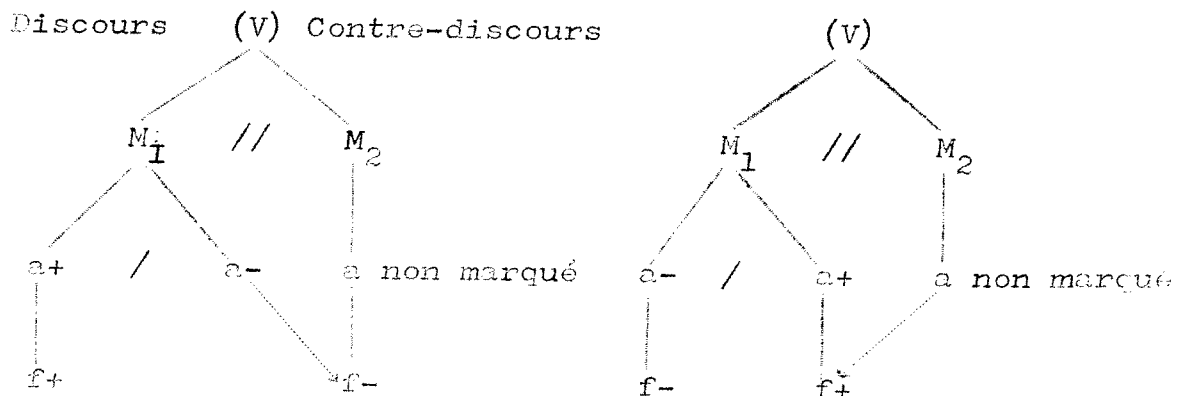
Certains textes publicitaires semblent être construits (si l'on n'en retient que l'aspect statique) à l'aide d'une combinatoire incomplète, basée sur le jeu de deux oppositions hiérarchisées, qui se présente ainsi:

- (a) la situation est décrite par deux énoncés p et q ,
- (b) pour que la situation réelle ne soit pas tautologique, un cas au moins de la matrice de vérité de p et de q doit être exclu, par exemple $\bar{p}q$,
- (c) on a alors: $A =df\ p\bar{q}$, $B =df\ \bar{p}q$, $C =df\ pq$, et la situation décrite est: $A \vee B \vee C$,
- (d) et les oppositions \bar{A}/C , et \bar{B}/C , avec $\bar{A} \vee (B \vee C)$, où A et B sont incompatibles, mais où C ne s'oppose entièrement ni à A , ni à B .

(e) on a alors le schéma suivant: (Crédit agricole)



Un schéma analogue se retrouve dans deux éditoriaux de la Gazette de Lausanne (L.Guisan), encore qu'il se présente sous une forme apparemment plus dynamique, mais que nous n'avons pas pu décrire en tant que telle. On y retrouve l'idée d'une combinatoire incomplète, avec des oppositions hiérarchisées, fonctionnant comme une sorte de "réduction dialectique" du contre-discours, et qu'on peut lire de deux façons:



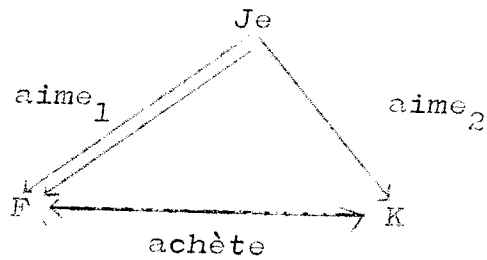
où M=df moyens, a = acteurs, V = valeur,
f = réalisation de V

La question reste ouverte de savoir si la dissymétrie est constitutive ou pas du mécanisme, et si on n'en rendrait pas mieux compte au niveau des parties, dans ce dernier exemple, avec des opérateurs de transformation.

(3) Relations non-extentionnelles

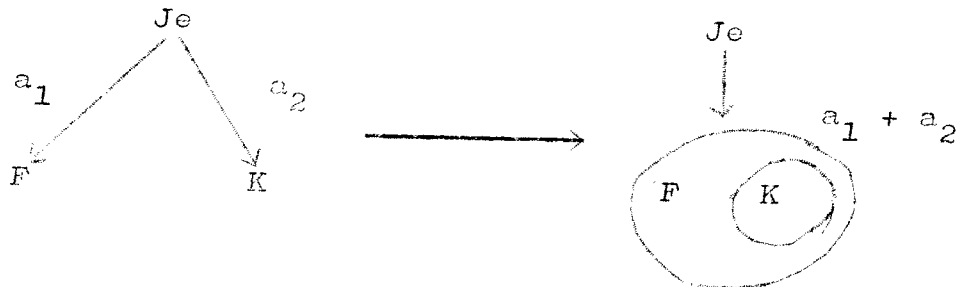
Publicité Kronenbourg "J'aime ma femme. J'aime la bière K..!"

(a)



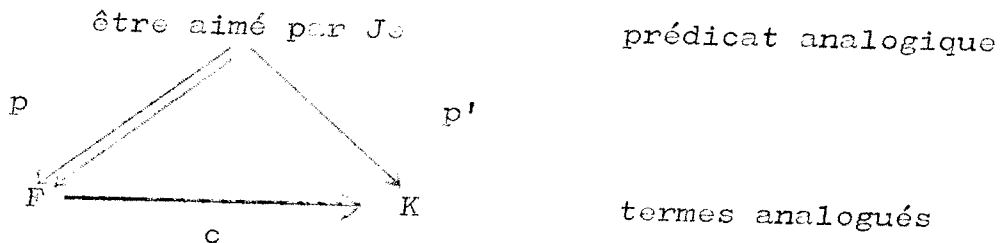
La relation "aime" est renforcée par le passage par "aime₂" et par "achète" ("s'approprier" est symétrique de "être possédé par").

(b)



Passage de la métaphore à la métonymie.

(c)



c est une relation d'ordre entre F et K assurant un statut plus "éminent" à F (F est condition de l'existence de K), p et p' sont des relations de prédication: on attribue le prédicat à F parce qu'il est attribué à K, et on le lui attribue de façon renforcée, parce que F est antécédent de K, par c.

On a là un exemple du schéma scolastique de l'analogie d'attribution. Malheureusement, la logique de l'analogie reste encore à faire!

3. Relations élémentaires

(1) La méthode de Harris, appliquée à un texte publicitaire sur un parfum nommé "Symbole", permet de rendre compte du jeu de mot: "Symbole devient votre propre symbole". On peut en effet montrer que le constituant "symbole" appartient à deux classes d'équivalence à la fois.

D'autre part, l'application des méthodes linguistique permet de montrer que le découpage linguistique ne correspond pas au découpage logique.

PLAN

I. Remarques de méthode

1. Corpus
2. Bibliographie
3. Typologie
4. Méthodes d'analyse

II. Cadre générale, définition

1. Système de signes

1. Langue-texte
2. Partie d'une théorie de l'argumentation
 1. rhétorique
 2. logique
 3. psycho-sociologie
3. Coordination des parties
4. Problèmes du texte écrit

2. Finalité

3. Co-présence A-B

1. Remarques de méthode
2. Typologie des finalités
 1. Réactions de B - intentions de A
 2. Remarques:
 - (1) action
 - (2) représentations

3. Relation A-B

1. Fermeture - ouverture, conflit
2. Nature de A et B

4. Spécificité des finalités

1. Niveaux:
 - 1.- global
 - 2.- spécifique
2. Articulation des niveaux

4. Vérité

1. Deux sens de "vérité"
2. Leur interférence

5. Cohérence

3 niveaux

1. Linguistique
2. Discours
 - 2.1. Cohérence discursive
 - 2.2. Dogmatisme - dialogue
 - 2.3. Jeu de niveaux
 - 2.4. Information - démonstration -
impératif - démagogie
3. Idéologie
 - 3.1. Contexte historique
 - 3.2. Compréhension
 - 3.3. Mythe

III. Conclusion: Questions

Appendice: Quelques essais d'analyse